

Ethique : la grande absente de l'affaire Ghosn

Celui qui se vantait d'être l'indispensable pour l'alliance a démissionné de son poste de PDG Renault.

Jean-Dominique Senard, patron de Michelin et de Thierry Bolloré reprennent les rênes de l'entreprise.

En démissionnant, L'ex-PDG de Renault C.Ghosn va toucher le pactole. Malgré les nombreuses charges qui pèsent sur lui et son incarcération au Japon, l'ex-patron pourrait toucher d'énormes indemnités.

Alors qu'un salarié licencié pour faute grave ne peut prétendre à aucune indemnité, l'ex-PDG de Renault **C. Ghosn** pourrait toucher jusqu'à 25 millions d'euros en cumulant l'ensemble de ses primes, « 20 millions primes de départ, 5 millions de primes d'indemnités de non-concurrence et plus les actions ». Il bénéficiera de 765 000 euros de retraite chapeau par an jusqu'à son décès.

Tout cela ne tombe pas du ciel ! Ces millions sont puisés dans la trésorerie de l'entreprise, tandis qu'on demande aux salariés de faire des efforts et de se serrer la ceinture.

Bien que ses démêlés judiciaires aient entraîné un effondrement boursier important pour les 3 entreprises, sans compter l'impact en matière d'image, le conseil d'administration de RENAULT ne demande pas à **C. Ghosn** de renoncer à son pactole et va faire de lui un prisonnier millionnaire. Seul le scandale médiatique pourra entraver cette décision !



NAO 2019

Les négociations annuelles obligatoires sur les salaires ont commencé mardi 29 janvier 2019. Lors de cette première réunion la direction SAS a présenté son bilan des mesures salariales de 2018. De leur côté, les délégués syndicaux centraux ont présenté leurs revendications.

Une seconde réunion des NAO est prévue vendredi 15 février, le lendemain de l'annonce des résultats financiers et de la prime d'intéressement. La direction annoncera alors les mesures salariales pour 2019 : AGS (Augmentation Générale de Salaire), AI (Augmentation Individuelle), Primes... **C'est le moment de nous faire entendre.**

Il faut un réel changement dans la politique salariale RENAULT :

Jean-Dominique Senard, le nouveau président de RENAULT nommé en remplacement de C. Ghosn est présenté comme « un patron très social ». C'est le moment de le prouver !

– **Pour le syndicat SUD**, il faut de réelle augmentation de salaire et non pas des miettes comme chaque année. Les salariés n'en peuvent plus, avec le coût de la vie qui ne fait qu'augmenter, « le carburant, les produits de première nécessité, les charges courantes, les loyers... »

– **Il faut moins d'inégalité**, grâce au versement d'**AGS** conséquentes à tous les salariés.

Rappel des augmentations de salaire Renault sas des années précédentes :

salaires Renault		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
APR	AGS	1,50%	2,50%	0	0,70%	1,70%	2,30%	0	0,50%	0	0	0,60%	1,00%
	AI	1,50%	1,20%	0,70%	0,80%	1,30%	0,70%	0	0,50%	1,10%	1,40%	1,40%	1,40%
ETAM	AGS	1,50%	2,50%	0	0,70%	1,70%	2,00%	0	0	0	0	0	1,00%
	AI	1,50%	1,20%	0,70%	0,80%	1,30%	1,00%	0	1,00%	1,10%	1,40%	2,00%	1,40%
CADRES	AI	3,00%	3,70%	0,70%	1,50%	3,00%	3,00%	0	1,00%	1,10%	1,40%	2,00%	2,40%

Info Prime exceptionnelle

Sud déplore tous les problèmes rencontrés par les salariés et les a immédiatement remonté pour qu'une régularisation soit faite car beaucoup d'erreurs subsistent. Pourquoi faire compliquer quand peut faire simple ! Il suffisait seulement de donner aux salariés une prime uniforme comme Sud avait demandé 1000€ pour les salariés et 700€ pour les cadres et sans contrainte de présentéisme.

Tout augmente sauf nos salaires, c'est à nous, salariés de Renault de montrer que cette année, les miettes on n'en veut pas ! SUD appelle à la grève une heure minimum pouvant aller à la journée les 14 et 15 février 2019.